

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32186**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XVII Métiers de l'hôtellerie, du commerce et des services - Classe 8:
Toiletage animalier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212t Soins des animaux, soins vétérinaires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier de toiletteur animalier avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du toiletage animalier en effectuant toutes les tâches et les étapes du toiletage animalier et en assumant la responsabilité de ses actes professionnels dans le respect des règles de l'art et de la normalisation. Pour le chien et le chat le toiletteur animalier maîtrise les connaissances scientifiques et réglementaires nécessaires (biologie, physiologie, législation, hygiène, alimentation, standards des races...). Il est rodé aux techniques et aux gestes du toiletage (pratique approfondie d'une gestuelle ergonomique) en faisant preuve de qualités artistiques. Il doit faire preuve de réelles qualités humaines : patience envers les animaux et rigueur dans son travail. Il a une parfaite connaissance des nouvelles technologies, est un excellent zoo cosmétologue.

Les activités consistent à :

- Accueillir le client et son chien/chat, identifier la faisabilité de la prestation en fonction de l'animal
- Réaliser le toiletage complet d'un chien, d'un chat dans le respect des standards de la race
- Conformer ses réalisations aux règles d'hygiène, de sécurité en vigueur dans la profession et dans le respect et le bien-être de l'animal

- Agencer ou participer à l'agencement du magasin par la mise en valeur et en rayon des produits

- Etablir un devis, une facture pour un particulier, un professionnel en veillant à la rentabilité de l'activité

- Effectuer une vente additionnelle de produits cosmétiques ou d'accessoires

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Choisir le matériel à utiliser, les produits cosmétiques et les nouvelles technologies ;

- Réaliser les interventions sur l'animal avec une parfaite maîtrise des règles du toiletage animalier, des savoir-faire du métier et l'expression d'une esthétique personnelle ;

- Réaliser la mise en valeur du toiletage avec les techniques de gestuelle appropriées en étant respectueux de l'animal, de sa dignité, et qui tient compte des recommandations des clubs de race.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans le secteur artisanal en salon ou à domicile
Toiletteur animalier

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1503 : Toiletage des animaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ du toiletage animalier qui repose sur la connaissance de l'animal, morphologie, biologie, comportement permettant d'avoir choisi et sélectionné un animal ayant le potentiel d'un futur champion. Mais également sur la maîtrise des techniques les plus complexes du toiletage, applicables à la préparation des animaux dits d'exposition et la maîtrise des techniques d'éducation, de conditionnement de motivation permettant de conduire un animal au niveau de performance recherché chez un champion. La réalisation de l'organisation d'un programme d'entraînement de travail et de compétitions d'un animal candidat à un championnat du type « championnat de France ». La rédaction d'un projet, relatant les techniques choisies pour sélectionner et repérer le « potentiel » champion, les méthodologies d'entraînement et de toiletage préconisées, le choix et le calendrier des présentations.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elle recouvre également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur

le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924 : 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.